



ICI 2 MAINS

une expérimentation
menée par ABIOSOL
en 2021-2022

Avec le soutien de



UN GRAND MERCI

Casilde GRATACOS, Loriène MULDER, Laureen PLANCHON, Steven MARCHAND, Xavier FENDER, Florent SEBBAN, Sylvie GUILLOT, Richard CAPITAINE, Marc et Sophie BESNARD, Juliette BOUCHE, Anthony MAHIEUX, Jonathan STEBIG, Diane CHEFDOR, Haider AHMADI, Luciana BARBIERI, Elodie COMBILEAU, Claire CAYLA, Patrick TRANNOY, Audrey PULVAR, Cécile PÉLISSIER, Olivia MERCIER, Naomy VOLGA, Maya PERSAUD, Marc BIANCHI, Myriam SUCHET, Hadrien BISSON, Laurent THUVIGNON, Stéphanie DEFLANDRE, Abdennour HAMMAD, Mélanie CASTELLE, Nathalie RIPOUTEAU, François PARSY, Lucille NOURRY, Thomas LEFEBVRE, Daniel BOMY, Xavier SCHWEBEL, Margot GUGGENBUHL, Lucie HUMBAIRE, Sylvain PÉCHOUX, Audrey BOULLLOT, Arnaud GOLMAR, Pauline GROLLERON, Guilain VERGÉ, Laura TER SCHIPHORST, Rémi et Sophie DUPLAY, Clément CHARLEUX, Joyce PEEL, M'barck AIBOU, Gabrielle JOLY, Tarek BELADI, Vincent JANNOT

Rédaction: Helmina BIAIS encadrée par Anna SIX
à l'issue d'un stage de 6 mois réalisé du 24 janvier au 24 juillet 2022
dans le cadre de
L'UNIVERSITÉ PARIS I - PANTHÉON SORBONNE
UFR de Géographie Master I Risques et Environnement
Année universitaire 2021-2022

Photographies: Xavier SCHWEBEL / Alexandra SERRANO / Luciana BARBIERI / Anna SIX

INTRODUCTION

#1 CONTEXTE ET ENJEUX P.8

#2 LE PROJET P.14

#3 SUR LE TERRAIN P.22

#4 BILAN ET PERSPECTIVES P.30



INTRODUCTION

L'idée du projet est née progressivement, à mesure que l'association Abiosol recevait des sollicitations de structures d'insertion ne sachant pas comment orienter des personnes en parcours migratoire et/ou très éloignées de l'emploi mais intéressées/expérimentées dans l'agriculture. Le constat était que l'accompagnement classique proposé par l'association n'était pas adapté, et qu'il devenait urgent de pouvoir réorienter ces personnes.

En effet, parler d'installation directement au stade de l'arrivée sur le territoire français n'est pas réaliste, d'autres freins restant d'abord à appréhender, dont trois principaux :

- Les personnes peuvent éprouver des difficultés administratives et avoir besoin d'un accompagnant spécifique concernant leur droit à travailler, mais également trouver un logement et se déplacer.

- Certaines parlent très peu le français, voire sont totalement allophones. Pour les personnes ayant un niveau de français inférieur au niveau A1*, des cours de français sont imposés par l'Etat dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine (étape obligatoire pour obtenir des papiers), mais ces cours-là se révèlent peu ou pas adaptés au travail agricole (d'ailleurs encore assez méconnu des prescripteurs de l'emploi en Ile-de-France).

- La plupart ne connaissent pas le contexte agricole francilien, le calendrier des saisons, des cultures et les méthodes locales, et viennent de régions du monde où le climat et les sols sont radicalement différents. Certaines connaissances de base du monde agricole francilien sont à acquérir avant de se lancer dans un parcours à l'installation ou tout simplement pour postuler comme saisonnier.e à la ferme.

Les personnes primo-arrivantes forment

ainsi un public destiné aux canaux de l'insertion sociale et professionnelle, «*processus permettant l'intégration d'une personne au sein du système socio-économique par l'appropriation des normes et règles de ce système*»**

L'insertion concerne en effet les personnes démarrant une activité dans un contexte particulier, qu'il s'agisse de difficultés liées à des problèmes familiaux, un handicap, un parcours carcéral... Ici, la spécificité est essentiellement le parcours migratoire, et notamment l'arrivée récente sur le territoire français, expliquant un fort éloignement avec les secteurs de l'emploi.

Au delà de notre souhait de contribuer à accueillir au mieux ces personnes sur le territoire, fidèles aux valeurs citoyennes et paysannes, ce choix a également été orienté par l'intuition que parmi elles, certaines auraient une expérience agricole acquise dans leur pays d'origine et pourraient, si on leur en donnait la possibilité, reprendre pied en valorisant ce bagage.

Abiosol étant strictement spécialisée dans l'agriculture paysanne, il s'agissait donc de créer un outil, un espace pour répondre à ces demandes dans le secteur de l'insertion, et notamment que nous soyons identifiés par les SIAE*** pour qu'elles puissent nous adresser des profils demandeurs, ou à l'inverse que nous soyons nous-mêmes capables de leur orienter les personnes se présentant à nous.

*A1 correspond à un niveau d'utilisateur élémentaire d'après le cadre européen de référence pour les langues (CECRL)

** Wikipédia

*** Structures d'Insertion par l'Activité Economique

En mars 2021, Abiosol répond à l'appel à projet « Réparer la Nature et l'Homme » proposé par la **Fondation Lemarchand** et obtient une subvention pour un projet pilote intitulé Ici2mains.

La même année, la **Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (Ville de Paris)**, qui soutient Abiosol depuis ses débuts accorde un cofinancement sur l'expérimentation.

Enfin, le Fonds de Relance ESS d'**Est Ensemble** viendra compléter le budget, tout en permettant à Abiosol de s'ancre davantage sur le territoire, notamment auprès des Maisons de l'Emploi.

La finalité du projet est d'expérimenter les différentes façons dont les paysan.nes et les structures de l'insertion par l'activité économique pourraient être mises en relation. Un groupe de réflexion se crée à l'occasion de l'appel à projet de la Fondation Lemarchand et permet d'esquisser les premières intentions du projet, qui seront éprouvées par la suite.

Abiosol n'avait à l'origine pas de connaissance particulière des mécanismes de l'insertion. Il a donc fallu trouver des partenaires qualifiés, partageant le même intérêt que nous pour l'emploi dans le secteur agricole, afin d'assurer cet aspect-là du projet. Ce rapport raconte 6 mois d'exploration, qui nous ont permis de poser les bases d'une démarche inclusive autour de l'agriculture paysanne et que nous pourrions, espérons-le, poursuivre avec les différents partenaires et forces vives rencontrés en chemin.

#1 CONTEXTE ET ENJEUX



7

8

LE CONTEXTE AGRICOLE EN ILE-DE-FRANCE

La dynamique démographique en Ile-de-France accroît de manière continue la demande alimentaire. Le recensement de 2019 faisait état d'une population de plus de douze millions de personnes, avec une augmentation de 0,4% depuis 2013* .

La densité de la population atteint ainsi 1016 habitant.es par km² dans la région. Cette hausse continue de la population à nourrir s'accompagne d'une dynamique d'artificialisation des terres et d'intensification de l'agriculture. La logique favorisée pour répondre à l'enjeu alimentaire de la concentration urbaine est ainsi prioritairement une logique intensive.

En effet, si 49% du territoire de la région est composé de surface agricole, le nombre de fermes diminue d'environ 150 par an, et celles-ci s'agrandissent (115 hectares en moyenne).



9

Cette concentration va de pair avec une spécialisation dans les grandes monocultures qui occupent 90% de la surface agricole en Ile-de-France**.

Pourtant, l'autosuffisance de la région est loin d'être acquise. Le taux de couverture alimentaire, qui désigne le rapport entre la quantité produite en Ile-de-France et celle consommée dans la région est de 10% pour les fruits et légumes, et 1% pour la viande. Ces chiffres tendent à montrer que l'Ile-de-France est une région orientée vers la production intensive de grandes cultures et que la satisfaction de ses besoins alimentaires est assurée par l'importation (90% des produits alimentaires consommés dans la région sont importés***).

Dans ce contexte, l'accès au foncier est donc un enjeu majeur, organisant la dynamique de l'installation de producteurs et productrices plus à même de répondre aux ambitions affichées par les pouvoirs publics et les citoyen.nes autour de la relocalisation de l'agriculture. L'artificialisation des terres en Ile-de-France est cependant un obstacle de

taille. Le rapport "Etat des terres agricoles en France" produit par Terre de Liens, fait le bilan d'une situation alarmante à l'échelle nationale. Les auteurs et autrices font le constat d'une artificialisation constante des terres : ce sont près de 55 000 ha de terres qui "perdent leurs fonctions agricoles et environnementales" chaque année en France. (Source: Etat des terres agricoles en France, le premier rapport de Terre de Liens)

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, et au moment où l'Europe s'interroge sur sa dépendance aux importations en matière énergétique, mais également alimentaire, la nécessité de développer une agriculture locale pérenne pour nourrir les métropoles semble s'imposer. Rappelons enfin que les immenses fermes spécialisées, très mécanisées ne génèrent que très peu d'emplois, à l'inverse des petites fermes diversifiées et pratiquant l'agriculture biologique.

*Source : Comparateur de territoires Région d'Île-de-France (11) | Insee

**Source : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Chiffres-cles/Les-chiffres-de-la-region-Ile-de-France/Agriculture/#titre>

***Source ADEME, Alimentation durable

ABIOSOL, DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA SENSIBILISATION

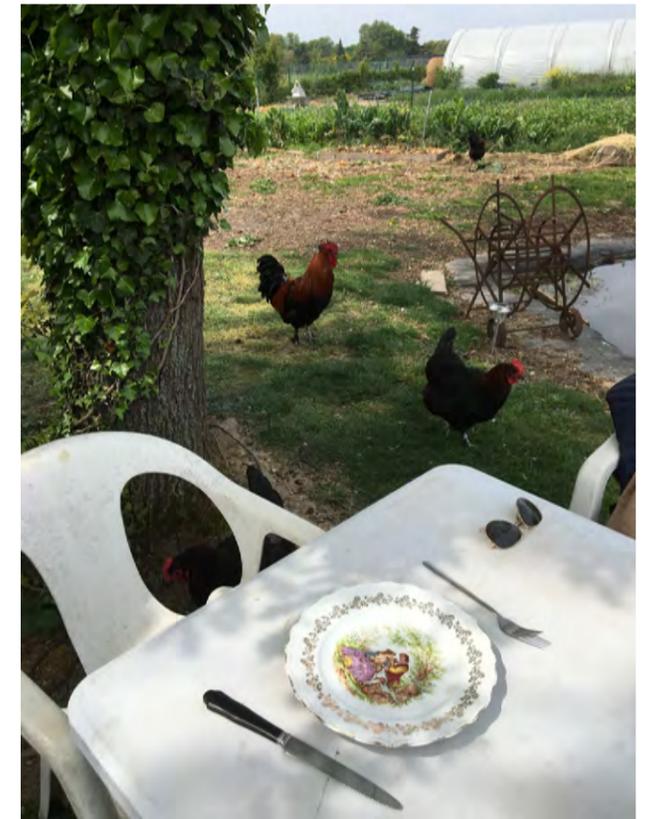


accompagner les porteurs de projet de l'idée à l'installation et les paysans bio franciliens dans le développement de leur activité

Abiosol (Agriculture BIOlogique et SOLidaire) est un partenariat d'action né en 2009, pour proposer un accompagnement complet aux porteur.euses de projets, personnes en reconversion et futur.es paysan.nes en agriculture biologique et leur permettre de s'installer sur des exploitations viables en Île-de-France. Constitué en association depuis 2019, Abiosol comprend désormais deux salariées et trois structures membres : Terre de Liens Île-de-France, le Réseau des AMAP Île-de-France et la couveuse d'activités Les Champs des Possibles.

Depuis fin 2020, Abiosol développe des actions de sensibilisation aux métiers paysans auprès des prescripteurs et des demandeurs d'emploi, des scolaires et des personnes en insertion, notamment réfugiées et migrantes.

En résumé, l'ambition de ce nouveau volet Sensibilisation est de parvenir à toucher de nouveaux publics, en amont et en périphérie de l'installation agricole, afin de susciter des vocations plus tôt que la moyenne d'âge de 38 ans actuellement constatée chez les porteur.euses de projets. Nous pensons que ces vocations sont plus susceptibles de survenir après des expériences réussies, au sein de fermes accueillantes et respectueuses de la terre et des humains.



10

DES OBJECTIFS CLAIRS MAIS INATTEIGNABLES SANS UNE ACTION CONJOINTE

Dans son "Étude sur le potentiel de création d'emplois pour les Parisien.nes dans l'agriculture durable" produite pour la Ville de Paris en 2019, l'association Abiosol prévoit **2000 départs à la retraite des paysan.nes francilien.nes dans les 10 années à venir**. Ce constat fait du renouvellement des générations agricoles un enjeu majeur de notre siècle.

L'association préconise des objectifs chiffrés et sur le temps long, à savoir d'**accompagner 125 installations annuelles à l'horizon 2025**, et d'encourager le redéploiement des fermes céréalières vers d'autres types de production (arboricoles, maraîchères...), plus petites et nourricières. Ces objectifs ne sont atteignables qu'à la condition que tous.les les acteur.ices ne s'emparent rapidement de la question, à différentes échelles. Des décideurs régionaux aux plus petites communes, des élus aux structures de terrain en passant par les prescripteurs et enfin les citoyens.

- **Tripler le nombre d'emplois non délocalisables**

+ 16 000 nouveaux emplois dont 3000 pour les parisien.nes (horizon 2050)

- **Diversifier davantage les fermes céréalières**

5500 emplois en élevage
4500 en arboriculture
9500 en maraîchage

- **150 installations annuelles à l'horizon 2025**
- **Déployer des moyens importants à toutes les étapes du parcours**
- **Anticiper les 2000 départs à la retraite dans les 10 ans**

Source: étude Abiosol pour la Ville de Paris, 2019



Face aux enjeux urgents de renouvellement de la main d'œuvre agricole et la demande d'emploi des personnes primo-arrivantes, quelle stratégie peut développer l'association Abiosol pour y répondre ? En tant que structure de l'Economie Sociale et Solidaire, quels sont les moyens à sa portée et quels sont leurs limites ?



L'IMMIGRATION EN ILE-DE-FRANCE

L'Île-de-France concentre 37 % des immigrés vivant en France. Les personnes immigrées (c'est-à-dire nées hors de France de nationalité non-française) représentent en 2019 **14,5 % de la population francilienne soit environ 1,7 millions de personnes.**

20% d'entre elles vivent à Paris contre 30% en Seine-Saint-Denis. Selon l'INSEE, **«les immigrés nés en Afrique ou en Asie ont plus tendance à se regrouper dans les zones urbaines et même dans certains départements, tandis que les immigrés originaires de l'Union européenne se répartissent entre zones urbaines et rurales dans des proportions similaires à celles des non-immigrés.»**

Ces personnes, pour occuper un emploi salarié, doivent obligatoirement détenir une autorisation de travail. L'autorisation de travail peut prendre la forme soit d'un visa ou d'un titre de séjour, soit d'un document distinct du document de séjour.

Pour donner un ordre de grandeur quant aux personnes qui parviennent à régulariser leur situation, et qui donc entrent sur le marché du travail français, la Direction générale des étrangers en France du Ministère de l'Intérieur indique sur son site qu'en 2021, la France a délivré 733 070 visas au total (nombre qui reste très inférieur au total des visas délivrés avant la crise sanitaire).

Au-delà des personnes venant pour leurs études, le motif familial reste de loin le premier motif d'attribution d'un titre de séjour, suivi du motif humanitaire puis du motif économique.

Il existe au niveau de l'État une diversité d'institutions chargées de l'accueil et de l'insertion des personnes primo-arrivantes. Entre autres, l'**Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)** est un établissement public à caractère administratif chargé d'organiser l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés sur le sol français.



Créé en mars 2009 par la fusion de plusieurs agences nationales, il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur depuis le 16 novembre 2010. **L'OFII gère les procédures de l'immigration professionnelle et familiale, ainsi que le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile, mais également les aides au retour et à la réinsertion participant au développement solidaire, ainsi que la lutte contre le travail illégal.**

En plus de l'OFII, une **Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés (DIAIR)** a été instituée auprès du ministre de l'Intérieur au début de l'année 2018 dans le cadre du **« Plan d'action pour garantir le droit d'asile et mieux maîtriser les flux migratoires »** afin de participer à la définition et à l'animation de la politique d'accueil et d'intégration des réfugiés.

Concernant les demandes d'asile, l'**Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA)** - établissement public administratif statuant en toute indépendance sur les demandes d'asile et d'apatridie qui lui sont soumises, placé sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur - a prononcé en 2021 54 094 décisions accordant un statut de protection (réfugié ou protection subsidiaire, hors mineurs accompagnants).

Quelle adéquation trouver entre la situation géographique (plutôt urbaine), les offres d'emploi à la ferme (plutôt rurales) et surtout les aspirations des personnes?

#2 LE PROJET



LES STRUCTURES PARTENAIRES ET MEMBRES DU GROUPE DE RÉFLEXION INITIAL

Ce groupe s'est réuni plusieurs fois à l'initiative d'Abiosol lors de l'écriture du projet. Les différentes structures nous ont fait bénéficier de leur expertise et ont orienté les propositions tout en soulevant divers points de vigilance comme la mobilité et les difficultés administratives.

- Le **Mouvement EMMAÛS** compte 52 structures d'insertion, divisées en deux catégories : les chantiers d'insertion et les entreprises d'insertion. Ces structures mènent une action d'insertion sociale et professionnelle originale, en s'attachant à employer des personnes en très grande difficulté, les plus éloignées du monde du travail. Durant leur parcours au sein des structures d'insertion d'Emmaüs, un accompagnement global et adapté leur est proposé, qui permet d'aborder un certain nombre de problématiques autres que le professionnel (logement, santé, budget), et ainsi de favoriser l'intégration future dans des emplois durables.



- **Espero France** offre des parcours d'insertion professionnelle aux personnes éloignées de l'emploi. Ces parcours sont déclinés autour de 3 thématiques : upcycling, apiculture urbaine et maraîchage en permaculture.

- Le **GRDR** est une ONG de droit français oeuvrant depuis 1969 en faveur du développement en Afrique de l'ouest, en France et en Europe et qui appuie les mouvements associatifs issus de la migration. Le GRDR est notamment expert en valorisation des savoir-faire et en développement rural. Abiosol et Les Champs des Possibles sont par ailleurs partenaires du GRDR sur un projet de Club métier financé par la Ville de Paris.

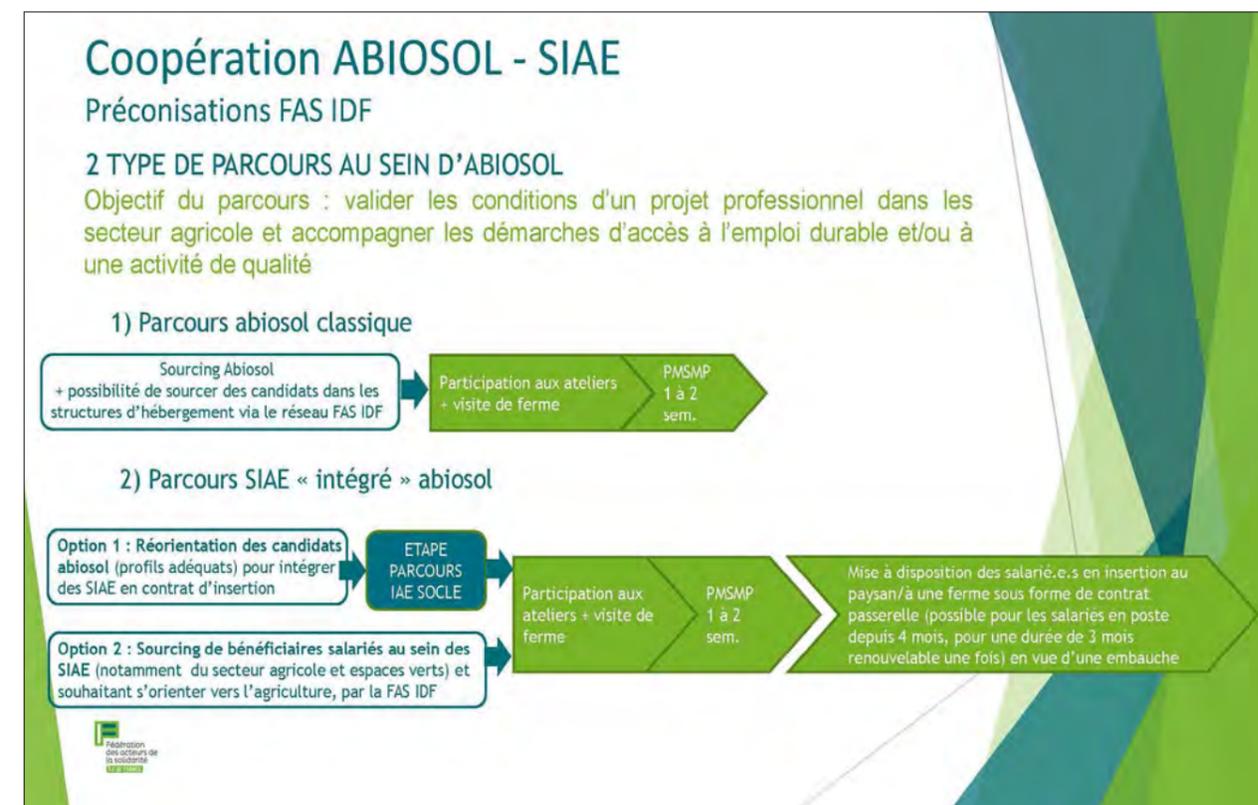
- **ACINA** a pour mission l'accompagnement socioprofessionnel des nouveaux arrivants (réfugiés, migrants...) en situation de grande précarité en France. L'association lutte ainsi contre leur exclusion dans la formation et l'emploi à travers ses actions. Ses projets cherchent à prendre en compte les opportunités et les besoins sur les territoires et à valoriser les talents et compétences des personnes tout en favorisant leur inclusion active de manière durable. Elle a été reconnue d'intérêt général en janvier 2015.

UN GROUPE DE RÉFLEXION À GÉOMÉTRIE VARIABLE, PERMETTANT D'AGRÉGER DE NOUVEAUX ACTEURS AU FIL DU PROJET

La **Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)** est un réseau luttant contre l'exclusion et la pauvreté. Elle regroupe plus de 870 associations et organismes qui agissent pour la solidarité et composée d'une tête de réseau et de 13 Fédérations régionales indépendantes. Nous avons été mis en lien grâce à Emmaüs et Abiosol est devenu adhérent de la FAS en 2022.



En février 2022, la FAS IDF nous a permis d'organiser un webinaire de présentation du projet auprès de structures d'insertion par l'activité économique ciblées (Essonne, Seine-et-Marne) et nous a proposé deux préconisations pour intégrer le projet Ici 2 mains dans le parcours de l'insertion.



LA FAMILIARISATION AVEC LE DOMAINE DE L'INSERTION

Bien que les professionnel.les figurant dans notre groupe de réflexion soient en charge d'assurer le règlement des détails administratifs avec les bénéficiaires, il nous a tout de même fallu, au sein d'Abiosol, nous renseigner et comprendre les modalités propres au travail des personnes primo-arrivantes. Il existe notamment différents statuts pour les personnes ayant connu des parcours migratoires, impliquant des droits sociaux, des accès au travail et des réalités de vie différentes, qu'il nous a fallu mieux cerner (par exemple personnes dites BPI, migrantes, réfugiées, primo-arrivantes...)



QUELQUES DÉFINITIONS

Les SIAE

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ont une définition légale dans le Code du travail, à l'article L5132-1 : « *L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement.* »

En outre, les SIAE proposent des activités économiques dans tous les secteurs d'activité (BTP, espaces verts, propreté, communication, informatique...). C'est à la fois un support d'insertion et un levier de leur pérennité et de leur développement. Elles sont donc des acteurs de l'économie locale, comme le montre la suite de l'article L5132-1 : « *L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires.* »

Les primo-arrivant-es

sont des personnes étrangères arrivées en France depuis moins de cinq ans avec l'objectif de s'y installer durablement et en situation régulière au regard du droit au séjour.

Les Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI)

sont des personnes s'étant vues reconnaître le statut de réfugié.e, le bénéfice de la protection subsidiaire ou le statut d'apatride.

Leur arrivée récente sur le territoire français les qualifie pour les réseaux d'insertion puisqu'ils se trouvent très éloigné-es de l'emploi. De plus leur situation régulière après obtention d'un visa ou reconnaissance de leur statut par l'OFRPA* leur permet légalement d'accéder au travail.

L'activité professionnelle est un facteur d'intégration très important pour les primo-arrivant-es, qui doivent faire face à des difficultés liées à l'apprentissage du français, aux diplômes non reconnus ou encore à des propositions de travail restreintes.

* Office français de protection des réfugiés et apatrides

Source: Guide emploi-formation de la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

LA MISSION PASSERELLE ENTREPRISES DU GRAFIE, UNE EXPÉRIMENTATION DANS L'EXPÉRIMENTATION

Le **Groupement Régional des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Économie** est l'inter-réseau francilien de l'IAE. Le GRAFIE développe le **contrat passerelle-entreprise** et son intervention au sein du projet Ici2mains avait pour but d'amorcer une ouverture des contrats au domaine agricole. En effet, le contrat passerelle est un dispositif très récent, promulgué en novembre 2021, qui jusque-là avait uniquement été testé sur des chantiers « espaces verts ».

Ce type de contrat permet à un chantier d'insertion ou une entreprise d'insertion une « mise à disposition non-lucrative d'un travailleur dans une entreprise classique » pour trois mois, renouvelable une fois. La SIAE doit alors passer une convention avec la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIETS) qui décide de l'aide financière distribuée par l'État.



Toutefois, le contrat-passerelle peut constituer un risque de travail déguisé et ne fait pas l'unanimité. La rémunération prévue est de 2050 euros pour trois mois, ce qui est peu (en-dessous du SMIC), ainsi **le dispositif ne se justifie que s'il permet réellement une sortie pérenne en emploi, et les SIAE doivent redoubler de vigilance lorsqu'elles contrôlent les conditions d'accueil et de travail de la personnes accompagnée.**

RESSOURCES

RECRUTEMENT
FORMATION LINGUISTIQUE
DEMARCHES ADMINISTRATIVES
FORMATION PROFESSIONNELLE
SORTIE EN EMPLOI DURABLE
PROJET PROFESSIONNEL DE LONG TERME
ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS PROFESSIONNEL DES PRIMO-ARRIVANT.E.S ET BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE EN ÎLE-DE-FRANCE

FICHES PRATIQUES À L'USAGE DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Octobre 2021

Avec le soutien de :

GRAFIE Fédération des acteurs de la solidarité LE DÉPARTEMENT DE L'ÎLE-DE-FRANCE LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

16/02/2022

GRAFIE FICHE PRATIQUE

Le Contrat Passerelle	
C'est quoi ?	Une expérimentation de 3 ans renouvelable, ouverte (depuis le 1 ^{er} septembre 2021) aux EI et ACI permettant une mise à disposition non lucrative d'un ou plusieurs salariés dans une entreprise classique. Le fondement juridique est le Prêt de main d'œuvre à but non lucratif (art. L8241-2 du code du travail).
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> Le(s) salarié(s) sont en parcours depuis au moins 4 mois. Mise à disposition de trois mois, renouvelable une fois. Dans une entreprise autre qu'une autre SIAE ou EA (entreprise adaptée). Convention avec la DDETS déterminant le nombre de postes et l'aide financière.
Mise en place du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> Convention entre l'EI/ACI et la DDETS qui détermine les modalités et les moyens de l'accompagnement. Production d'un bilan détaillé. Evaluation des embauches réalisées par les entreprises utilisatrices. Convention entre l'EI/ACI et l'entreprise classique accueillant le(s) salarié(s). Convention entre l'EI/ACI et le(s) salarié(s). Suspension du parcours pendant la durée du contrat à déclarer sur la plateforme inclusion (mais le salarié reste celui de l'EI/ACI qui doit signer un avenant au contrat qui se poursuit et continue de verser le salaire. L'employeur IAE reste responsable. Maintien de l'accompagnement par la SIAE.
Aide au poste	<ul style="list-style-type: none"> 2.050 € pour 3 mois (renouvelable 1 fois, soit 6 mois) par poste occupé à plein temps. Aide non cumulable avec une autre aide publique à l'emploi. Enregistrer les demandes chaque année sur le site www.mademarchesimplifiées.fr avant le 30 novembre. Déclarer un volume d'heures = 0 sur l'extranet ASP et les déclarer sur le site « www.mademarchesimplifiées.fr »

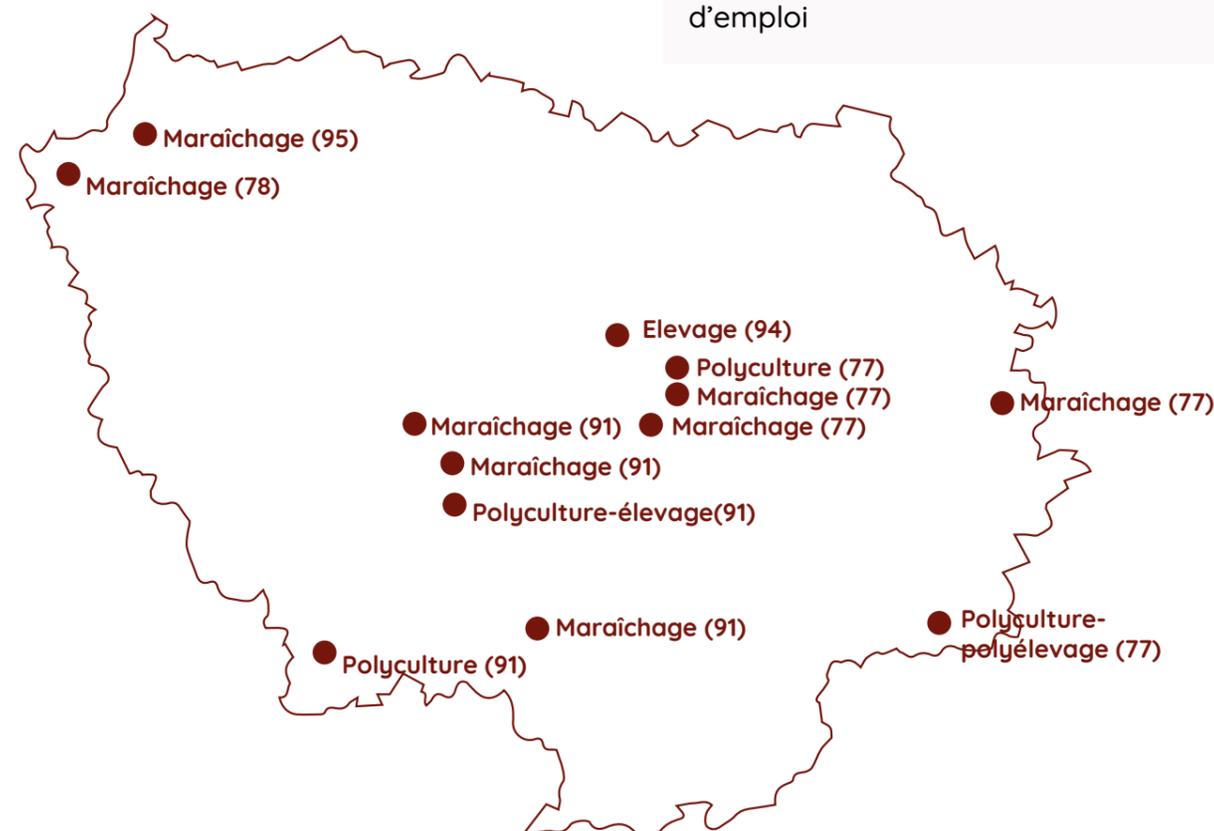
LE RÔLE DES FERMES DANS LE PROJET ICI2MAINS

Le profil engagé des paysan.nes passés par le Pôle Abiosol fait que beaucoup d'entre eux possèdent une forte affinité pour le partage d'expérience avec autrui et la formation par les pair.es.

Une grande partie de ces fermes accueille déjà des visites pour les porteur.euses de projets, les scolaires, des stages de découverte, ou des ateliers avec des publics fragilisés.

Ainsi, dans la première phase du projet (de janvier à mars 2022), nous avons pu mobiliser quinze fermes réparties sur l'Île-de-France.

Cartographier la répartition des fermes volontaires sur le territoire francilien nous a permis de cibler les SIAE à contacter prioritairement pour évaluer les possibilités de rapprochement de leur public, à savoir essentiellement dans l'Essonne (91) et en Seine-et-Marne (77)



EN RÉSUMÉ

+

Une quinzaine de fermes se sont portées volontaires, à différents niveaux d'implication

L'hébergement sur place reste rare mais lorsqu'il existe est proposé volontiers

Plusieurs réunions d'échanges entre paysan.nes et SIAE organisées par Abiosol

L'expérience confirme la nécessité de garantir aux fermes d'accueil un suivi individuel par un référent au sein de la SIAE

-

Nous n'avons pas réussi à animer un groupe d'échange dédié, cela était sans doute trop prématuré

La plupart des fermes sont volontaires pour accueillir en PMSMP mais ne sont pas encore en mesure de proposer d'emploi

TEMPS D'ÉCHANGE ENTRE LES FERMES VOLONTAIRES ET LE GRAFIE (FÉVRIER 2022)

EXTRAITS

- A: Crainte d'une désillusion potentielle des personnes qui arrivent en France et se retrouvent isolées « chez les bouseux », dans un pays qu'elles croyaient synonyme de progrès

- A. et N. peuvent proposer un hébergement sur place si nécessaire

- F: évoque le frein du logement et de la mobilité

- N: crainte de tomber sur des personnes flemmardes ou pas résistantes, pas équipées pour ces conditions de travail

- R: besoin d'éclaircissements sur les fonctionnements PMSMP (aux 35h) et contrat passerelle

- N. questionne l'allègement du temps et des conditions de travail pour un stagiaire, à qui on ne peut pas donner autant de travail qu'à un salarié (par exemple un stagiaire mineur ne peut pas conduire un engin)

- N. relève l'enjeu de la confiance, variable en fonction des différentes personnes que l'on accueille, A souligne que dans le cadre d'une ferme collective il arrive bien à adapter les missions à la personne

- M. relève que son métier implique des activités délicates (amener les poulets à abattoir, horaires tardifs, normes d'hygiène et sécurité...), auxquelles les gens doivent être formés avant d'arriver



RAPPELS JURIDIQUES

Le recrutement des personnes primo-arrivantes est conditionné au fait de bénéficier d'une autorisation de travail. Pour cela, il faut que la personne soit ressortissante d'un pays membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen, ou bien étrangère en possession d'un document de séjour autorisant à travailler, ou encore étrangère pour laquelle une autorisation de travail est à solliciter préalablement. Ces personnes peuvent être affiliées à la sécurité sociale de différentes manières, et les BPI peuvent travailler sans.

L'employeur embauchant un salarié étranger « lors de la première entrée en France du travailleur étranger ou lors de sa première admission au séjour en qualité de salarié » doit payer une taxe à l'OFII, proportionnelle à la durée du contrat, ce qui pourrait donc concerner les paysan.nes participant au projet Ici2mains et intéressés.es par l'embauche (hors contrat passerelle).

Il est aussi important de mentionner que « l'emploi d'étrangers non autorisés à travailler est interdit. L'employeur qui se risque à une telle infraction, encourt des sanctions pénales. En effet, l'emploi d'un étranger sans autorisation de travail est puni d'une peine de prison de 5 ans et de 15.000 euros d'amende. », d'où la nécessité pour Abiosol de cerner précisément les contours de cette autorisation à travailler, afin de ne pas rentrer dans des formes de travail illégal.

«Embauche d'un salarié étranger : tout ce qu'il faut savoir ! » A. MARION, Juritravail.

#3 SUR LE TERRAIN



MISE EN PLACE D'ATELIERS D'INTERCONNAISSANCE

Avant de permettre aux personnes d'expérimenter le travail à la ferme, il nous paraissait important d'effectuer une première rencontre au cours d'une session d'ateliers.

Ceux-ci avaient pour ambition de:

- Faire le lien entre les SIAE et les fermes franciliennes pour permettre aux personnes primo-arrivantes de découvrir les métiers paysans et/ou de faire le lien avec une expérience antérieure tout en répondant au besoin de main-d'œuvre dans les fermes du réseau. Ce besoin de main d'œuvre n'est pas encore vraiment quantifié mais est très saisonnier et s'adresse d'ordinaire aux stagiaires et porteur.euses de projet.

- Prendre le temps de faire connaissance de façon cadrée, progressive et bienveillante.



OBJECTIFS DES ATELIERS

Se repérer dans le temps (saisonnalité agricole, base commune de vocabulaire simple sur les outils et les productions animales et végétales)

Explorer les parallèles entre l'agriculture paysanne en Ile-de-France et dans les pays d'origine

Valoriser les expériences individuelles, créer une **dynamique collective** et bienveillante

Ateliers appuyés par des ressources d'éducation populaire, comportant des jeux, des discussions, des activités à la ferme...

Personnes ressources: Joyce PEEL (Dulala)
Clément CHARLEUX (GRAINE IDF)
Myriam SUCHET (Sorbonne Nouvelle, IUF)
Haider AHMADI, (Espero)



EN RÉSUMÉ

+

Très bonne ambiance, esprit d'entraide et bonne volonté sur les 3 ateliers

Identification par Empreintes (CPH et HUDA*)

A débouché sur une embauche saisonnière à la ferme de Combreux

CPH situé à 10 min à pied de la ferme

-

Décalage avec les besoins réels des personnes

Problème de transmission des informations au niveau du CPH et du collectif de Combreux, donnant lieu à quelques attentes déçues (pas d'opportunité de travail sur place)

Quelques présences uniquement occupationnelles, non motivées par l'agriculture

Méconnaissance chez Abiosol des pédagogies du français langue étrangère, confirmant le besoin de s'y former ou de déléguer les ateliers

Un contrat saisonnier à la ferme mais non motivé par l'agriculture

Le calendrier du Ramadan n'a pas toujours permis de partager le temps du repas, prévu comme un temps fort de l'atelier, participatif et convivial

* Centre Provisoire d'Hébergement Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

**VISITE DE LA FERME BIO
DU PLATEAU BRIARD, À
MANDRES LES ROSES (94)
28 AVRIL 2022**



25



**VISITE DE LA FERME DU
RIMARIN, À RUNGIS (94)
2 MAI 2022**



EN RÉSUMÉ

Des fermes accessibles par les transports

2 journées conviviales, un accueil chaleureux

Maraîchage, Aviculture

Des projets de retour au pays et une volonté de se former en Ile-de-France

Un groupe stable mobilisé par le GRDR

Public francophone et arrivé en France depuis quelques années

Mise en lien avec les fermes: ABIOSOL

Plusieurs désistements liés au calendrier du Ramadan, malgré une grande motivation

Échanges autour de l'élevage de volailles, récurrent dans les projets de retour au pays

Grande sensibilité à l'agroécologie et à l'agriculture biologique

26



**UNE PMSMP RÉUSSIE À LA FERME
SAPOUSSE À PUSSAY (91)
2 AU 13 MAI 2022**



EN RÉSUMÉ

Le projet a permis de faciliter le lien avec un chantier d'insertion situé à proximité de la ferme (accessible à pied)

La PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) a permis une prise de confiance et a débouché sur un salariat saisonnier, qui a notamment permis au couple de partir en vacances en se faisant remplacer.

Stagiaire français mais éloigné de l'emploi



**ANIMATION D'UN ATELIER
MARAÎCHAGE AVEC ESPERO
À NANTERRE (92)
12 MAI 2022**



EN RÉSUMÉ

Opportunité créée grâce à la présence d'Espero dans le groupe de réflexion

Expérimentation d'un atelier maraîchage adapté au niveau de français des participant-es

Prestation d'un entrepreneur du pôle tertiaire des Champs des Possibles, missionné par ABIOSOL

Public orienté par la Mission Locale de Montmorency (78)

Château de Nanterre, milieu urbain et accessible par les transports



#4 BILAN ET PERSPECTIVES

29



30

LA MOBILITÉ : RÉUSSITES ET MANQUÉS DU PROJET

La compréhension de la dimension spatiale du projet a revêtu une importance capitale dans son déroulé. Il fallait envisager les possibilités de mobilité de chacun.e en fonction de la structures d'insertion ou du centre d'hébergement donc iel dépendait, si la ferme était accessible en transports, sinon si la personne était véhiculée... **La mobilité est un frein qui avait été pré-identifié lors de l'écriture du projet, et qui s'est confirmé dans sa réalisation.**

Les réussites

• Nous avons pu nous appuyer sur la dynamique déjà initiée par le collectif d'habitantes de Combreaux, autour de l'accueil de personnes réfugiées à la ferme. **Le centre d'hébergement Empreintes**, accueillant des réfugiés Afghans en attente de leur titre de séjour, dont certains sont issus du milieu agricole, **se situait juste à côté de la ferme** de Combreaux, qui s'est ainsi portée volontaire pour accueillir les ateliers. Nous avons donc pu expérimenter avec eux notre première session d'ateliers, dont le but était de découvrir l'environnement de la ferme et d'obtenir des clés de compréhension communes, au-delà de la barrière de la langue.

Cela a permis de rapprocher les réfugiés de la ferme, et plus tard plus tard l'un d'entre eux a **conclu un contrat saisonnier** avec l'arboricultrice travaillant sur place. Elle s'est tournée lors de son recrutement vers le référent insertion du l'HUDA, qu'elle avait rencontré lors des ateliers.

• Grâce à la **mobilisation de paysannes basées près de Paris** (Mandres-les-Roses dans le 94 et Rungis dans le 94), les **deux visites participatives** que nous avons mené avec le groupe du GRDR ont pu se faire aisément sur une journée chacune, avec un rendez-vous à un point central dans Paris pour ensuite ensemble en transport en commun. La location potentielle d'un minibus était prévue dans le budget, mais nous n'en avons pas eu besoin.



Les manqués

• La ferme de Combreaux restait assez **excentrée** (notamment sur les derniers kilomètres) et certaines personnes se sont rendues avec difficulté aux ateliers, notamment N, un réfugié Syrien vivant dans un autre département.

• Une personne chargée d'insertion dans une des structures, qui était motivée par le projet et avait des bénéficiaires à positionner, a finalement **estimé que les ateliers étaient trop loin** et n'a pas amené son groupe pour y participer.

• Une des fermes du réseau, également Entreprise d'Insertion, nous avait communiqué **plusieurs offres de CDDI** et même de contrats classiques sur des postes de maraichage à diffuser auprès des personnes rencontrées, mais nous n'avons pas pu trouver de candidats en capacité d'effectuer les allers-retours quotidiennement vers le site, à cause de **l'absence de transports en commun**.

• En termes d'**hébergement**, rien n'a pu être mis en place à ce stade du projet. Plusieurs offres d'emploi ou possibilités de stage ont été proposées, mais qui impliquaient que les personnes aillent vivre sur la ferme pour des périodes plus ou moins courtes. Or **le logement est la priorité numéro un** pour les personnes primo-arrivantes, à laquelle on ne peut pas leur demander de renoncer pour se plier aux spécificités du travail agricole.

A titre d'exemple, N. venait d'obtenir un logement social à Maisons-Laffitte (78), et n'a pas pu accepter une offre d'emploi plus loin dans le département. Il a du faire le choix d'être livreur et assurer la sécurité matérielle de sa famille sans pouvoir concrétiser son ambition professionnelle. De même pour les réfugiés accueillis chez Empreintes : **quitter le foyer** pour aller effectuer un stage ou un contrat (bien souvent court) impliquerait de **perdre définitivement sa place**, et l'accompagnement socio-professionnel qui va avec, ce qui n'est pas un calcul bénéfique pour eux.



Notre conclusion est donc qu'il faut s'appuyer sur la proximité spatiale entre les acteurs pour créer des liens durables entre les personnes primo-arrivantes et les fermes. Par ailleurs, un lien durable au territoire, incluant pourquoi pas les amapiens et habitants proches de la ferme ne pourrait-il pas susciter et encourager les vocations d'installation?

De plus, il faudra à l'avenir identifier clairement des associations pouvant aider au logement et participer à la réécriture de la partie « mobilité et hébergement » du projet.

A ce stade, l'association JRS que nous avons approchée ne concerne pas le public que l'on cherche à toucher (uniquement les personnes en attente de la réponse de l'OFPPA). Nous n'avons pas non plus réussi à établir de lien avec des structures d'accueil de réfugiés comme Singa ou Réfugiés Bienvenue, celles-ci étaient trop débordées ou bien uniquement centrées sur les grandes villes.

L'une des idées évoquée fréquemment était d'imaginer un programme EMILE dédié à l'Île-de-France.
(www.programme-emile.org)

LA CONCLUSION D'UN PROJET PILOTE : PENSER L'ADAPTATION ET LA PÉRENNISATION

La redéfinition du public cible

Au cours du projet, nous avons rencontré un public aux profils mixtes, et non uniquement des personnes en parcours migratoire. Nos propositions pour découvrir le milieu agricole et accéder à l'emploi dans ce secteur pouvaient s'avérer en effet adaptées et tentantes pour d'autres personnes, qu'il n'y avait pas de raisons d'exclure, sans oublier l'urgence première de susciter des vocations et développer l'emploi en agriculture.

Par exemple, lors des ateliers, le groupe orienté par le chantier d'insertion ARILE était composé de personnes françaises et francophones, mais qui avait l'envie de découvrir une ferme francilienne et de participer aux activités collectives : ces personnes ont d'ailleurs joué un rôle très positif lors des ateliers, relayé les informations à leurs collègues non-francophones par des moyens de communication qu'ils emploient ensemble au quotidien sur le chantier.

Par la suite, c'est au groupe entier d'ARILE que nous avons transféré les offres d'emplois qui nous arrivaient, et non spécifiquement aux primo-arrivants.

Ayant impérativement besoin du relais par les ACI (Atelier Chantier d'Insertion) afin de pouvoir compter sur les conseiller.es, c'est plutôt sur la caractéristique de *toute personne dite « très éloignée de l'emploi »*, que nous avons choisi de nous baser pour sourcer les bénéficiaires.

Même si le parcours migratoire rajoute des spécificités à prendre en compte absolument, notamment des complications pour la personne au niveau administratif et linguistique, les dispositifs d'insertion semblent plutôt similaires pour toute personne dont le profil d'employabilité ne serait pas considéré comme classique.



Le cadre qui avait été posé pour le projet était qu'il fallait d'abord prendre contact avec des SIAE et que celles-ci nous envoient des bénéficiaires.

Cependant, nous avons pu constater que la façon dont cela se passe repose bien souvent sur du cas par cas: nous nous sommes adaptés aux contraintes personnelles du public plutôt que de suivre strictement le calendrier qu'on s'est fixé à l'origine.

Par exemple, l'association Empreintes n'étant pas une SIAE, nous n'aurions pas collaboré avec elle sans sa proximité avec le lieu des ateliers. D'autres contacts nous ont été fournis par hasard (comme N. accompagné par un bénévole), tandis qu'Emmaüs/ Espaces n'a finalement pas pu fléchir vers nous de bénéficiaire sur le temps -court- du projet.

DES RENCONTRES INDIVIDUELLES INSPIRANTES POUR NOUS AIDER À IMAGINER LA SUITE

«Reprise du savoir» de l'installation paysanne par l'association A4

L'objectif de A4, **Association d'Accueil Agro-Artisanal** est de construire une dynamique d'accueil, de formation, d'accès au travail et d'accompagnement administratif de personnes avec ou sans papiers, urbaines ou rurales, dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat. A4 envisage ainsi d'organiser des ateliers de vulgarisation et traduction du BPREA afin d'en diffuser les connaissances, et d'accompagner administrativement les personnes au montage de leur projet. Un groupe de travail incluant Terre de Liens National et le Réseau Inpact a initié une réflexion avec A4, à laquelle nous pourrions nous associer par la suite.

Nécessité de décroisser le modèle de l'insertion classique

Nous avons également pu échanger avec G. ancienne chargée d'insertion désormais salariée agricole, dont le conjoint, récemment arrivé en France, souhaiterait s'installer (hors IDF). Elle soulève le frein représenté par le manque de diplôme agricole et pense que les personnes exilées devraient pouvoir obtenir une forme de certification, tandis que le BPREA actuel exige trop de rédaction et de technicités administratives. Il n'est donc pas possible de le passer pour quelqu'un ne maîtrisant pas le français, même en ayant toute l'expérience agricole requise.

La perspective d'obtenir un diplôme permettrait déjà de sortir les personnes exilées de la possibilité unique du salariat et constitue une démarche d'empouvoirement.



Enfin, G. nous livre un retour critique sur le concept de *sortie positive*. Pour elle, ces sorties ne sont pas calibrées sur les réels désirs des travailleur.euses, et dans le contexte de la paysannerie, il ne leur est jamais proposé de persévérer dans leur vocation agricole et de viser un parcours à l'installation. Les personnes entrant en ACI sont souvent placées sur l'atelier maraîchage de façon aléatoire et peuvent être déplacées d'atelier au gré des contraintes organisationnelles, ce qui vient freiner un parcours progressif vers la découverte des métiers paysans.



ATELIER DE CO-CONSTRUCTION À LA MAISON DE L'EMPLOI DE PANTIN ET RESTITUTION DU STAGE D'HELMINA BIAIS (7 JUILLET 2022)

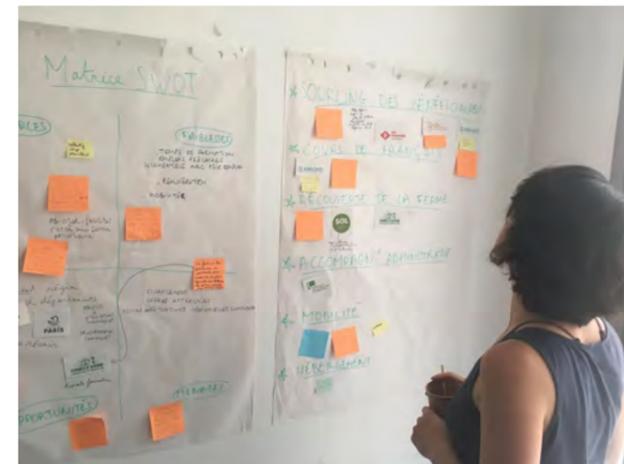
PARTICIPANT.ES

Distanciel:

Laureen PLANCHON (GRAFIE), Audrey BOULLOT (Sol), Xavier FENDER (maraîcher), Florent SEBBAN (maraîcher)

Présentiel :

Anna SIX (salariée Abiosol), Helmina BIAIS (stagiaire Abiosol sur le projet), Margot GUGGENBUHL (stagiaire Abiosol), Luciana BARBIERI (Maison de l'Emploi du 93 à Pantin), Casilde GRATACOS (Emmaüs France), Juliette BOUCHE (GRDR), François PARSY (Fermes d'avenir), Claire CAYLA (DAE/Ville de Paris), Laura TER SCHIPHORST (Abajad), Hanane SAADOUNI (chargée d'insertion professionnelle à Bobigny), Mihaela SIMA (chargée de projet accès aux droits & insertion, association Habitat-Cité), Haikel KHOUADHRIA (chef de projet politique de la ville Pantin, Est Ensemble), Arnaud GOLMAR (démocratie alimentaire à Est Ensemble)



LES GRANDES IDÉES

- *ATELIERS DE FRANÇAIS
- *FACILITATION DE L'ACCES AUX FERMES
- *VERS UN PROGRAMME COMMUN
- *PRIMO ACCUEIL SPECIFIQUE, CANAL D'INFO DEDIE
- * KIT COM ET FORMATION DES PRES-CRIPTEURS

RESTITUTION DE L'ATELIER

FORCES

- "De réelles opportunités d'emploi et un secteur amené à se développer"
- "Collectif déjà structuré"
- "La richesse du secteur SIAE travaillant sur les activités de maraîchage, espaces verts, arboriculture..."
- "Des métiers qui ont du sens"
- "Abiosol : facilite l'accès aux fermes"
- "Le nombre important de personnes issues de l'immigration avec un parcours agricole dans leur pays d'origine"
- "Abiosol : primo-accueil et réorientation"
- "La régionalisation du compagnonnage de Ferme d'Avenir"
- "Plaidoyer à développer"
- "Réunir les différentes échelles de financeurs (région, département...)"
- "Programme commun?"

OPPORTUNITES

FAIBLESSES

- "- Temps de formation"
- "- Emplois précaires"
- "- Incompatible avec Pôle Emploi"
- "- Rémunération"
- "- Mobilité"
- "- Logement"
- "Le côté expérimentation sans perspectives d'emploi durable (CDD ou CDI) peut tenir à l'écart des personnes ayant eu des parcours compliqués qui cherchent la stabilité"
- "Le fait que les personnes ne puissent pas avoir de diplôme agricole car BPREA trop inaccessible au profil primo-arrivant"
- "=> Solution proposée par Ferme d'Avenir!!"
- "- Financement"
- "- Offres attractives"
- "- Accompagnement des situations individuelles compliquées"
- "Peu d'attractivité, biais d'image de l'agriculture paysanne pour le public réfugié"
- "L'isolement que peuvent éprouver les personnes si pas suffisamment d'accompagnement sur la ferme"

MENACES

CHRONOLOGIE

ACTIONS

18 NOV 2021
Abiosol intervient lors du séminaire *Cultivons la Ville* autour de l'insertion en agriculture

14 MARS
Analyse des freins et leviers vis-à-vis des SIAE

AVRIL
Adhésion d'Abiosol à la FAS

29 MARS/4 AVR/12 AVR
Sessions d'ateliers de français & découverte de la ferme à Combreux avec Empreintes et ARILE

19 AVRIL
Orientation de la candidature d'un primo-arrivant par la Régie de Quartier du 19^e

28 AVR/2 MAI
Visites de fermes avec un groupe du GRDR

MAI
Transmission de 4 offres de CDDI (ferme du 77)

2-13 MAI
PMSMP d'Eliott (ferme du 91)

7 JUILLET
Atelier de co-construction à la MDE de Pantin

RENCONTRES

20 NOV 2021
Club Cultiv'acteurs à la Cité des Métiers 75

30 NOV 2021
1ère réunion avec la FAS IDF

28 JANV 2022
Webinaire de présentation du projet aux fermes

15 FÉVRIER
Webinaire de présentation aux SIAE avec la FAS IDF

21 MARS
Visite à la Cité Maraîchère de Romainville

22 MARS
Mise en place des visites de fermes avec le GRDR

25 AVRIL
Échange avec Fermes d'Avenir (réflexion sur la régionalisation du programme)

MAI
Reprise des échanges avec Acina 93

23 MAI
Échange avec la MDE 93 : idées de la table-ronde et formation aux prescripteurs de l'emploi

31 MAI
Réunion avec Abajad sur les cours de français à visée professionnelle

8 JUIN
Réunion avec SOL pour évoquer un primo-accueil spécifique

37

38

2021

2022

2022

DÉMARRER LE PROJET

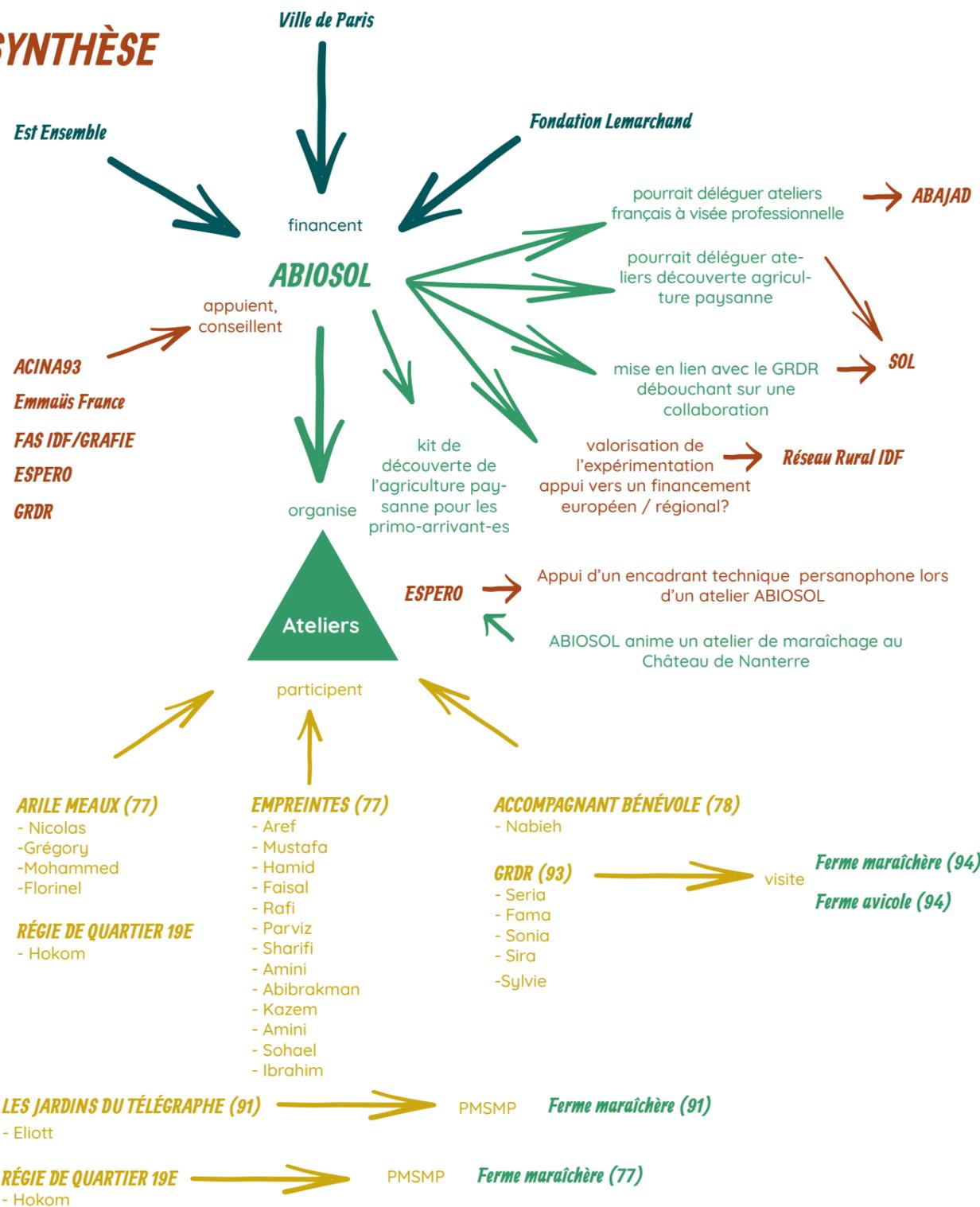
SE FAIRE IDENTIFIER PAR LES SIAE

EXPÉRIMENTER SUR LE TERRAIN

SE RÉAJUSTER

ÉCRIRE LA SUITE

SYNTHÈSE



REJOIGNEZ-NOUS!

Après ces quelques pas exploratoires et les retours riches en enseignements que nous avons pu collecter, nous sommes plus déterminé-es que jamais à donner suite au programme, en le faisant évoluer, en intégrant de nouveaux partenaires opérationnels et financiers.

Tout reste à faire mais tout nous semble possible avec la volonté et l'expertise de chacun.e!
Ecrivons la suite ensemble!



39

- PARTENARIATS POTENTIELS**
- Les Abeilles maraîchères
 - Initiatives 77
 - Inser'Eco 93
 - Terre de Liens national
 - Habitat-Cité
 - Missions Locales Est Ensemble
 - Cité Maraîchère de Romainville
 - Région IDF
 - Réseau rural
 - Association A4

- QUELQUES INITIATIVES SIMILAIRES/COMPLÉMENTAIRES**
- Fais pousser ton emploi
 - CIVAM Rhône Alpes
 - Fermes d'Avenir (compagnonnage)
 - Tero Loko
 - Terre 2 culture
 - Vergers du monde
 - Optim'ism

- NON ABOUTI À CE STADE**
- Réfugiés Bienvenue
 - Singa (J'accueille)
 - Espaces
 - JRS (hébergement 77)

ABIOSOL
 47 avenue Pasteur
 93100 MONTREUIL
www.devenirpaysan-idf.org

anna@abiosol.org